COUR DE JUSTICE DE ANNABA

L'accompagnement des anciens détenus à l'ordre du jour

Une initiative louable à plus d'un titre, consistant en l'accompagnement des anciens détenus ayant purgé leur peine est en bonne voie à Annaba. Selon le procureur général près la cour de Annaba, sa concrétisation n'attend que l'attribution, dans les prochaines semaines, d'un local promis par les autorités de la wilaya.

Photo : DR

Composé de psychologues, de membres de la société civile dont des associations de solidarité et autres imams, ce service, qui faisait défaut jusque-là, aura pour tâche d'aider et de faciliter l'insertion dans la vie sociale de ceux ayant payé une dette à la société pour des fautes commises. Outre son aspect social avéré, cette nouvelle approche viendra prévenir la récidive de graves crimes à l'exemple de la pédophilie. Cette dernière a pris des proportions alarmantes ces derniers temps, allant jusqu'à des crimes de sang à l'encontre d'innocentes et frêles victimes. Dans un point de presse traitant du bilan des affaires jugées lors de la dernière session criminelle, du 3 novembre 2008 au 2 février de l'année en cours, le procureur général a également annoncé la création d'une cellule de communication au sein de la cour. Elle aura pour mission d'informer la presse sur les affaires intéressant l'opinion publique.

Cette création a été depuis longtemps souhaitée par les journalistes locaux, en bute à d'énormes difficultés pour accéder directement aux sources. Les représentants de la presse ont, en effet, été souvent contraints de se rabattre sur leurs propres sources pour obtenir des informations crédibles.

Le bilan présenté par le magistrat fait état de 192 affaires traitées par la juridiction de Annaba. Elles ont abouti à 182 verdicts prononcés dans 8 affaires de terrorisme et soutien au terrorisme, quarante autres sur des affaires de violences ou homicides, 25 affaires à caractère économique, 70 autres en relation avec des agressions contre les biens et 31 de mœurs ont été jugées et leurs auteurs condamnés.

Le procureur général a, par ailleurs, relevé des améliorations dans le traitement des affaires. «Les jugements sont rendus dans un délai ne dépassant pas 15 jours», a-t-il affirmé à ce sujet. Ainsi 380 justiciables, ayant fait l'objet de jugements contradictoires définitifs, auront tout le loisir de procéder rapidement au retrait du document en question.

Le même magistrat a également relevé l'introduction de l'outil informatique à travers l'ensemble des tribunaux, l'affichage électronique des affaires à l'entrée des tribunaux et l'installation d'un guichet unique. De même qu'il a rappelé la dotation des centres de rééducation en équipements pédagogiques et sanitaires. C'est notamment le cas pour les ateliers de formation du centre de rééducation 1000-lits de Allelick, dont le service médical a bénéficié de la mise en place d'un scanner. Rappelons que la compétence territoriale de la juridiction de la cour de Annaba englobe les tribunaux de la wilaya d'El-Tarf.

Ali Bouacha

APC DE SKIKDA

3,3 milliards dégagés pour les salaires des 393 manœuvres

L'APC procédera dans les jours à venir au payement des man?uvres recrutés au titre de l'exercice 2008. 393 recrues vont percevoir les arriérés de salaires concernant la période de mars à décembre.

La régularisation s'effectuera via la caisse de l'APC, manière d'accélerer l'opération. Pour cela, une enveloppe financière de l'ordre de 3,3 milliards de centimes, adoptée récemment, lors de la session ordinaire de l'APC, au titre du plan de gestion 2008, a été dégagée. Aussi curieux que cela puisse paraître, ce dernier a été adopté plus de six mois après les premiers recrutements. Les services compétents communaux ont été mobilisés dans le but de finaliser l'opération de vérification des listes approuvées enfin par la tutelle. Dans sa première année de mandat, l'APC FLN a eu à son actif le recrutement le plus massif jamais enregistré auparavant. Il s'est effectué en seulement l'espace de 2 mois, de mars à mai. L'Assemblée populaire communale, pourtant instance souveraine, n'a pas été impliquée dans cette opération. Beaucoup d'élus ignoraient jusqu'au lancement de celle-ci.

Comme de coutume, le recrutement n'obéissant à aucune étude des besoins réels de l'APC, un personnel pléthorique a vu le jour : 393 personnes ont été admises dans les différents services et institutions relevant de la commune. Une fameuse citation, relayée par la vox populi, définit on ne peut mieux la situation, «l'APC rétribue bien les employés passifs», traduction approximative de «El Baladia Tkhalass El Kaâdine». Pourtant, la commune dispose d'un patrimoine riche et varié qui exige une dotation en ressources humaines nécessaires afin de le rendre plus performant. Gageons que cette fois la leçon sera apprise par l'exécutif communal.

Zaïd Zoheir

Bientôt une section syndicale à la direction de l'hydraulique

La direction de l'hydraulique de la wilaya de Skikda se dotera prochainement d'une section syndicale des travailleurs. La date de la tenue de l'assemblée générale élective sera fixée incessamment.

Soixante signataires ont déjà manifesté leur intention de renouveler le bureau. «Un laisser-aller, des dépassements et une médiocrité règnent au sein de la direction de la wilaya. Il faut que cela cesse!» selon les termes employés par un cadre.

Une liste est en circulation dans le but de fédérer les troupes autour du même mot d'ordre : mettre fin à l'ambiance inerte dans laquelle se morfond la direction ces dernières années. L'UGTA sera destinataire, dans les prochains jours, de cette illustration du ras-le-bol des travailleurs afin qu'elle approuve l'idée de doter la direction d'un syndicat qui défend les intérêts socioprofessionnels du secteur.

Z. Z.

PROTESTATION DES PROFESSEURS DU LYCÉE LOTFI D'ORAN

Une enseignante piégée et filmée par ses élèves

Mercredi dernier a été une journée de protestation pour l'ensemble des enseignants du lycée Lotfi d'Oran qui voulaient marquer leur profonde colère, et ce, le jour où trois élèves ayant piégé une de leurs collègues devaient passer en conseil de discipline.

Une action pour pousser les responsables de l'établissement et de la direction de l'éducation à ne pas, une fois de plus, se laisser aller au laxisme.

En effet, les faits remontent à la semaine dernière lorsque trois lycéens «s'amusèrent» à piéger la chaise de leur professeur de français. Celle-ci en y prenant place chute très lourdement. Mais non contents de leur stupide et dangereux geste, ces lycéens ont filmé avec leur téléphone portable toute la scène qu'ils ont diffusée en plus sur le Net.

L'enseignante se retrouve avec une incapacité de travail d'un mois et une blessure au bas du dos. Pour les enseignants de ce lycée réputé être l'un des plus cotés d'Oran, il s'agit aussi de dénoncer la violence au quotidien qui gangrène les établissements scolaires mais aussi l'absence de protection des enseignants qui sont déjà confrontés à des problèmes socioprofessionnels importants.

Pour les représentants des enseignants, si cette fois le conseil de discipline ne prend pas de sanction sévère à la hauteur de la gravité de la faute, ils comptent entamer d'autres actions de protestation dans les jours à venir.

Fayçal M.

GUELMA

Un enfant meurt par asphyxie

Un enfant âgé de 6 ans a trouvé la mort par asphyxie dans la matinée de mercredi dernier, apprend-on auprès de la Protection civile de la wilaya de Guelma.

Il était 6h lorsque le père, âgé de 40 ans, découvre le corps du jeune enfant Imad âgé de 6 ans sans vie et ses trois frères âgés de 15, 12 et 8 ans dans un état grave après avoir inhalé des gaz brûlés émanant du chauffage. Sitôt alertés, les éléments de la Gendarmerie nationale, accompagnés de la Protection civile se sont déplacés sur les lieux du drame et après constat du décès, le corps a été acheminé vers la morgue de l'hôpital Docteur-Okli de Guelma. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes du drame.

B. A.

BÉCHAR

Les membres du comité des marchés devant la police

Cinq directeurs de l'exécutif, le trésorier de wilaya, le contrôleur financier et trois élus de l'APW, tous membres du comité des marchés, ont été convoqués par les services de la Sûreté de wilaya dans le cadre de l'enquête, en cours actuellement, sur la gestion de la direction de l'hydraulique, a-t-on appris auprès d'un élu. Celui-ci indique que l'enquête dans sa globalité se «poursuit dans la sérénité».

On a appris par ailleurs qu'une dizaine d'entrepreneurs engagés dans des travaux au niveau de Oued Béchar se sont réunis et rédigé une requête qu'ils ont adressée au wali et dans laquelle ils affirment avoir été malmenés par des agents de police au cours de cette enquête. Certains observateurs croient à cette version, d'autres parlent plutôt de manipulation. Le feuilleton de la direction de l'hydraulique va se poursuivre sans aucun doute.

Lies Mourad